

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES VERTICAUX

Résistance céramique

Résistance thermoplongeur



Notice d'installation et d'emploi

Caractéristiques

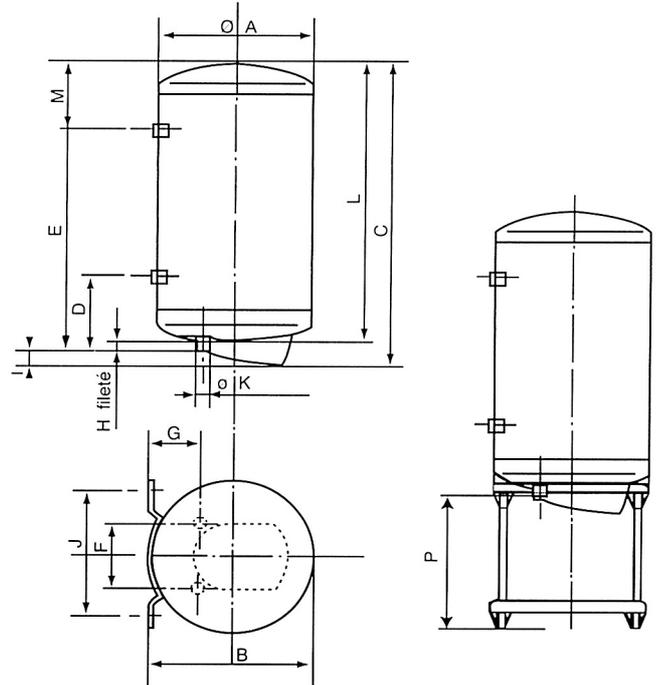
- Type muraux-verticaux
- Cuve acier, revêtement émail, avec anode de magnésium
- Résistance type céramique sous fourreau ou thermoplongeur

Capacité en litres	50	50	80	80	100	100	150	200
Puissance en Watts	900	1800	1200	2400	1200	2400	1800	2400
Intensité								
absorbée	3,9	7,8	5,2	10,4	5,2	10,4	7,8	10,4
(Ampère)								
Mono 230 V		4,5		6		6	4,5	6
Tri 230 V								
Tri 400 V		2,6		3,5		3,5	2,6	3,5
Rendement minimum	0,82	0,82	0,86	0,86	0,89	0,89	0,91	0,93
Durée de chauffe (de 20 à 65° C)	4h	2h	4h	2h	5h15	2h40	5h	5h30
Consommation d'entretien à 65° C								
par 24 heures en kWh suivant norme	1	1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,55	1,75
Constante de refroidissement	0,36	0,36	0,31	0,31	0,26	0,26	0,21	0,21
Classe de protection électrique	IPX5	IPX5	IPX5	IPX5	IPX5	IPX5	IPX5	IPX5
Classe d'isolation (catégorie)			B	B	B	B	B	B
Poids indicatif à vide en kg	23,5	23,5	31	31	34,5	34,5	45,5	58

Cotes d'encombrement

Cotes en mm, capacité en litres

	50	80	100	150	200
A	505	505	505	505	505
B	515	515	515	515	515
C	635	841	977	1320	1673
D	*	*	*	250	250
E	370	570	750	750	1050
F	160	230	230	230	230
G	120	175	175	175	175
H	25	25	25	25	25
I	55	55	55	55	55
J	440	440	440	440	440
K	1/2" G	3/4" G	3/4" G	3/4" G	3/4" G
L	550	756	892	1235	1588
M	210	216	172	515	568
P	466	466	466	466	466



* Les appareils de 50, 80 et 100 litres comportent une patte de fixation murale et une cale de rattrapage à coller dans le bas de l'appareil. Les appareils 150 et 200 litres comportent deux pattes de fixation murale.

Pose de l'appareil

Placer le chauffe-eau le plus près possible des points de puisage.

La paroi et les fixations employées (vis de Ø 10 mm minimum conseillées) doivent être capables de résister au poids du chauffe-eau en état de marche (rempli d'eau), en cas de doute prévoir un trépied et une fixation murale. Prévoir un espace minimum de 420 mm au-dessous du capot de protection pour pouvoir démonter la résistance et accéder au réglage du thermostat.

Important : L'appareil ne doit en aucun cas reposer sur les tubes d'entrée et de sortie d'eau, ni être transporté par ceux-ci. Il est indispensable qu'il soit fixé au mur ou posé sur un trépied avant de commencer les raccordements.

Prévoir un bac de rétention avec écoulement à l'égout si le chauffe-eau est installé au dessus de locaux habités (combles par exemple).

Raccordements hydrauliques

A réaliser en conformité avec la norme NF P 40201

Il est obligatoire de mettre sur l'alimentation eau froide (bague bleue) un groupe de sécurité "AGREE NF", dans le cas contraire l'appareil ne pourra être garanti, il doit être vissé directement sur le tube entrée eau froide (fig 1).

Raccorder la décharge de la soupape d'expansion en conformité avec la norme NF D 36401.

Prévoir un viseur ou un entonnoir afin que le tuyau de décharge soit maintenu ouvert à l'atmosphère.

Raccorder ce tuyau (\varnothing 24 mm intérieur minimum) au réseau d'eaux usées en pente continue vers le bas.

Il est recommandé de placer le groupe de sécurité de telle façon que les repères de position de ses manoeuvres soient facilement lisibles.

Le groupe de sécurité étant réglé à 7 bar (7 kg/cm^2) à l'expansion, s'assurer que la pression d'alimentation d'eau froide n'excède pas 5 bar, sinon brancher en amont du groupe de sécurité un réducteur de pression.

Le groupe de sécurité n'est pas fourni avec l'appareil mais existe en accessoire : Réf. 77063.

Par ailleurs, si la tuyauterie de distribution est en cuivre un manchon en fonte ou matière isolante doit être interposé entre la sortie eau chaude du chauffe-eau et cette tuyauterie.

Pour protéger le chauffe-eau, s'il y a risque de coup de bélier, il est recommandé de placer des dispositifs anti coup de bélier le plus près possible des points générateurs de ce phénomène.

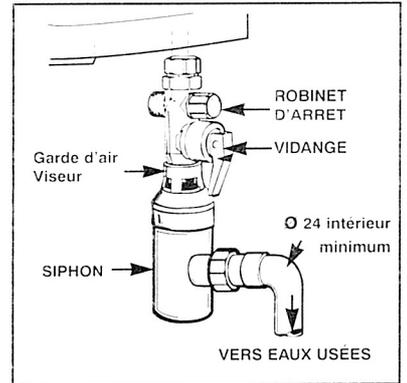


Fig. 1

Raccordements électriques

Les raccordements électriques doivent être **conformes à la norme NF C 15100**.

Le chauffe eau sera protégé par un dispositif de coupure omnipolaire (coupe circuit ou disjoncteur de calibre approprié, l'ouverture des contacts doit être de 3 mm minimum).

Si l'appareil est installé dans les volumes 0, 1 et 2 des locaux humides, il devra être protégé par un DDR 30mA. Cet appareil doit être raccordé obligatoirement au réseau de distribution avec des conducteurs rigides normalisés de 2,5 mm².

Démonter le capot de protection situé sous l'appareil.

S'assurer que les caractéristiques électriques sont bien conformes à celle du secteur (tension, nature du courant), voir schémas pages suivantes (⊗ indique la configuration livrée d'usine).

Raccorder les fils de l'alimentation au bornier ou au thermostat suivant les modèles.

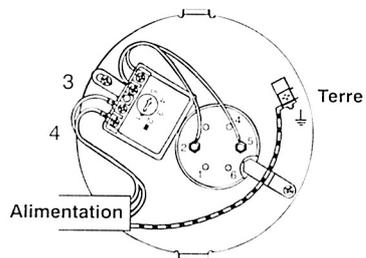
S'assurer du bon serrage des connexions pour éviter un risque d'échauffement.

La mise à la terre obligatoire sera assurée conformément aux règles en vigueur.

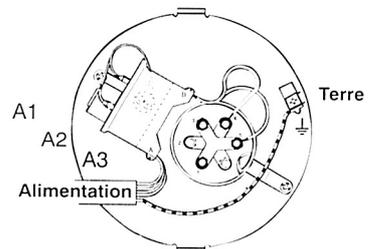
Remonter le capot de protection.

Appareils à résistance type céramique sans bornier

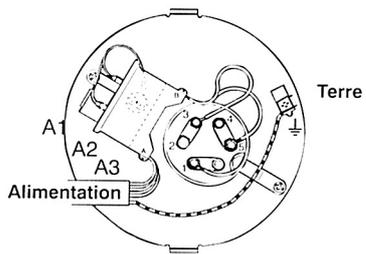
⊗ Mono 230 V



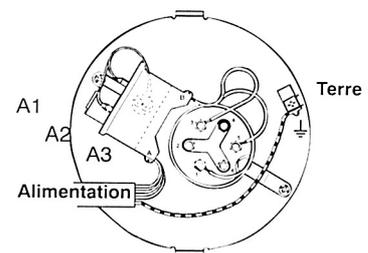
⊗ Tri branché Mono 230 V



Tri 230 V

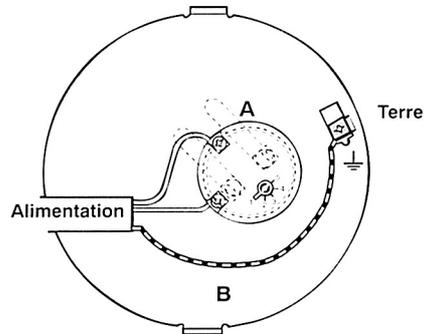


Tri 400 V



Appareils à résistance type thermoplongeur

⊗ Mono 230 V



Pièces de rechange

Éléments constitutifs qui peuvent être remplacés uniquement par un professionnel

Céramique mono sans bornier	50 l	80 l	100 l	150 l	200 l
1 Rés. Cer. mono	1005666	1005667		1005668	1005669
5 Thermostat Cer. mono		1005675			72572
8 Foyer	1005663	1005662		1005661	1005660
10 Joint de bride			71829		
11 Anode	1005903	1005904	1005905	1005906	1005907
13 Capot			1006769		

Céramique tri sans bornier	50 l	80 l	100 l	150 l	200 l
2 Rés. Cer. tri	1005670	1005671		1005670	1005671
6 Thermostat Cer. tri		1005676			1006475
8 Foyer	1005661	1005660		1005661	1005660
10 Joint de bride			71829		
11 Anode	1005903	1005904	1005905	1005906	1005907
13 Capot			1006769		

TP mono	50 l	80 l	100 l	150 l	200 l
3 Rés. TP mono	1005759	1005760		1005761	1005762
4 Joint de résistance			73056		
7 Thermostat TP mono			73066		
9 Contre bride			1005674		
10 Joint de bride			71829		
11 Anode	1005903	1005904	1005905	1005906	1005907
13 Capot			1006769		

Résistances



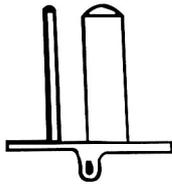
1 Cer. Mono



2 Cer. Tri



3 TP Mono



8 Foyer



11 Anode



4 Joint de résistance

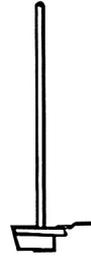


10 Joint de bride



9 Contre bride

Thermostats



5 Cer. Mono



6 Cer. Tri



7 TP Mono



13 Capot

Mise en service

Ne jamais mettre le chauffe-eau sous tension sans eau.

Pour remplir le chauffe-eau, ouvrir un robinet d'eau chaude afin de purger l'air. Placer le groupe ou les organes de sécurité dans la position "Alimentation". Quand l'eau coule par ce robinet, fermer celui-ci. Enlever le capot de protection et vérifier que la bride de chauffe et les joints des canalisations sont bien étanches.

Vider complètement le chauffe-eau pour assurer le nettoyage de l'appareil. Pour cela, placer le groupe de sécurité à la position "Vidange" et ouvrir un robinet d'eau chaude permettant la rentrée d'air.

Pendant cette opération manoeuvrer le groupe de sécurité pour vérifier son bon fonctionnement à froid en passant plusieurs fois de la position "Vidange" à la position "Arrêt" et réciproquement.

Procéder de nouveau au remplissage du chauffe-eau comme précédemment.

Mettre l'appareil sous tension.

Lorsque l'eau a atteint la température de 65° C étalonnée en usine sur le thermostat, ce dernier coupe le courant électrique. Durant la période de chauffe, il n'est pas anormal de constater un léger écoulement d'eau au niveau du groupe de sécurité.

En fonction de la température d'entrée de l'eau froide, le thermostat déclenche après 5 à 8 heures de chauffe. Si le thermostat n'a pas déclenché, rechercher l'anomalie sans attendre.

Faite une dernière vérification des joints et de la bride de chauffe. Remettre en place le capot de protection.

L'utilisateur peut alors se servir de son chauffe-eau.

Nota : Durant la période de chauffe l'appareil thermoplongeur peut émettre un léger bruit.

Utilisation

Remplissage : S'assurez que le bouton de vidange ne soit pas ouvert (2). Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide du groupe de sécurité (1). Ouvrez un robinet de puisage d'eau chaude pour purger l'air contenu dans l'appareil.

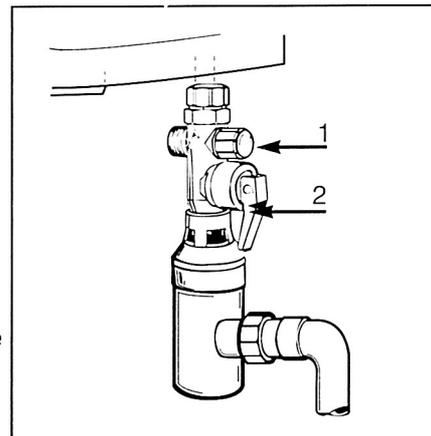
Mise en marche : Fermez le robinet de puisage et mettre l'appareil sous tension. Lorsque l'eau a atteint la température de consigne du thermostat celui-ci coupe le courant.

Arrêt : Coupez le courant électrique et fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité (1).

Vidange : Après avoir coupé le courant électrique, fermer le robinet d'arrêt d'eau froide du groupe de sécurité (1). Ouvrez le bouton de manoeuvre de la vidange (2). Ouvrez un robinet de puisage d'eau chaude pour laisser entrer l'air.

Important : Ne jamais ôter le capot de protection de l'appareil avant d'avoir coupé le courant électrique, ne pas rétablir le courant électrique sans avoir préalablement rempli d'eau votre chauffe-eau.

Remarque : Le thermostat est réglé en usine pour obtenir de l'eau à 65° C environ. Pour protéger si nécessaire votre appareil contre le gel, procéder à la vidange de celui-ci.



Entretien

Groupe de sécurité : Effectuez deux fois par mois une manoeuvre du bouton de commande (2) du groupe de sécurité, afin d'éviter un risque de blocage du dispositif de sécurité d'expansion.

Cuve et composants : Avant toutes interventions mettre le chauffe-eau hors tension. **Il est obligatoire tous les deux ans de changer l'anode qui protège la cuve de la corrosion.** Cette opération permet également de procéder au détartrage éventuel de l'élément chauffant.

Attention : Dans le cas d'un dégagement de vapeur au moment de l'ouverture d'un robinet de puisage, couper le courant électrique de l'appareil et appeler votre installateur.